



CHEVROUX

NOUVELLES

Publication officielle de l'Administration communale de Chevroux N° 41 - novembre 2011

Marcel Cuany, Syndic

Billet du syndic

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nous voilà déjà dans le temps de l'Avent et j'ai plaisir à profiter de cette période particulière pour vous faire un petit signe d'amitié et de reconnaissance.

Reconnaissance pour la chance de notre pays de résister à la crise profonde qui secoue violemment la plupart des pays, laissant souvent des hommes, des femmes et des familles entières sur le bord de la route, dans le dénuement, le froid et la faim. Espérons pour tous que ces difficultés seront surmontées et que l'espoir de temps meilleurs se réalisera.

Reconnaissance aussi, plus près de nous, à l'égard de notre Conseil général qui soutient la Municipalité dans son activité et permet d'adapter notre village à l'évolution. Et je n'oublie pas les commissions du Conseil qui accomplissent un travail remarquable, préavis après préavis.

Marcel Cuany, Syndic, suite

Vous avez pu lire, dans le Chevroux Nouvelles précédent, une excellente mise en perspective de la réalisation de la place de parc par notre Municipal Jacques Mayor et je n'y reviendrai donc pas.

Mais nous sommes heureux aussi que le Conseil ait approuvé le remplacement de la grue-pont roulant du port. Cela était une nécessité, tant par souci de sécurité que de mise en conformité avec le tonnage des bateaux amarrés chez nous.

Noël est à notre porte et nous nous en réjouissons. Cependant je dois dire notre pincement de cœur cette année. En effet, il n'y aura pas de Noël fêté dans notre église ce 25 décembre. Bien sûr que nous comprenons la situation et n'en discutons pas.

Mais pour tous ceux et celles qui souhaiteraient ouvrir la porte de notre église à cette période pour y trouver un moment de chaleur et de communion, sachez que la Municipalité y dressera tout de même un sapin de Noël pour vous accueillir dans le recueillement. Il n'y aura bien sûr pas de Jeunesse et de vin chaud à la sortie, mais que la jeunesse et la chaleur habitent vos cœurs !

Je tiens à dire à tous ceux et celles que la fatigue, la maladie et les difficultés de la vie soumettent à la peine que je pense profondément à eux sans grand discours, mais avec sincérité et compréhension.

Je vous souhaite un Noël heureux avec vos proches, vos amis et vos familles. Et que l'année qui arrive vous apporte santé, force et sérénité.

Marcel Cuany,
Syndic

Nouvelles arrivées au Greffe municipal

La Municipalité a le plaisir de vous informer de l'engagement d'une nouvelle secrétaire municipale dès le 1er juillet 2011 en la personne de Mme Fabienne Guerry, qui se réjouit d'ores et déjà de servir au mieux les intérêts des habitants et des résidents de la Commune de Chevroux.



La Municipalité a également engagé un nouvel apprenti en la personne de M. Benjamin Egger, qui effectue depuis le 1er août 2011 un apprentissage d'employé de commerce et nous espérons qu'il aura beaucoup de plaisir à effectuer son apprentissage dans notre commune.



© www.123rf.com

Fermeture pendant les vacances de Noël

Le Greffe municipal, la bourse communale et le bureau du port seront fermés du

samedi 24 décembre 2011
au
dimanche 8 janvier 2012



Fermeture de la déchetterie

Durant les fêtes de fin d'année, la déchetterie sera fermée du



samedi 24 décembre 2011 dès 12h00
au
dimanche 8 janvier 2012

Commission « Culture et Loisirs »

En attendant Noël ... au refuge :
La Commission « Culture et loisirs » a le plaisir de vous inviter le

lundi 19 décembre 2011

à la soirée de Noël organisée au refuge avec les animations suivantes :

dès 18h30 poésies et chants

dès 19h00 Mme Alix Noble
conteuse très réputée, pour conter aux petits et grands de
merveilleuses histoires.

dès 20h00
thé, vin chaud et pâtisseries



La Commission se réjouit de vous accueillir nombreux pour partager un moment d'amitié, d'évasion et de rêves aux pays des contes.



La Commission a eu le plaisir de compter, depuis le 17 novembre 2011, un nouveau membre en la personne de

M. Sylvain Thévoz
ancien Municipal

dont l'engagement au sein de notre Commune dans plusieurs domaines n'est plus à prouver.

Nouveaux horaires du Greffe municipal

Lundi	fermé	fermé
Mardi	fermé	14h00-18h00
Mercredi	08h00-12h00	14h00-18h00
Judi	08h00-12h00	13h30-18h00
Vendredi	fermé	13h30-18h00



Chœur mixte « La Chanson du Lac »

Le Chœur mixte souhaite rééditer l'Arène des Chants, qui, en 2009, avait remporté un vif succès. Mme Guilaine Fournier et M. Marc-André Carron, chef de chœur de la chanson québécoise, nous ferons à nouveau l'honneur d'être parmi nous.

Le Chœur mixte invite toute la population à cette manifestation de grande envergure qui se déroulera les

9, 10 et 11 mai 2014

Chœur mixte « La Chanson du Lac », suite

La Chanson Du Lac
De chevroux vous Présente
son nouveau spectacle
les 25 – 27 – 28 avril
et 2 – 4 – 5 mai 2012
à 20h15 au théâtre Le Beau lieu à Payerne

**CHAMBRES
D'HÔTES**

direction: Nicolas Demierre
mise en scène: Eric Bonny-Hurni

réservation obligatoire dès le 1^{er} mars
au 079 882 51 22
places numérotées
ouverture des portes dès 19h
adultes: Fr. 25.- / enfants: Fr. 15.-

www.cdlic.ch

graphé
079 274 65 26
RUE DE LA VILLE 1000

Conciergerie camping et port



AVIS OFFICIEL

La Municipalité de Chevroux met au concours les postes de :

CONCIERGE DU PORT
et
CONCIERGE DU CAMPING
(à temps partiel)

Entrée en fonction : à convenir (mois de mars 2012)

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de
M. Jean Cuany, Municipal, au 079 247 11 50.

Le cahier des charges peut être consulté au Greffe municipal,
pendant les heures d'ouverture.

Les offres porteront la mention « Conciergerie du port » ou
« Conciergerie du camping » et doivent parvenir au Bureau
communal d'ici au **mardi 31 janvier 2012 au plus tard.**

La Municipalité

FC Ressudens

Le FC Ressudens vous invite à **son traditionnel apéritif** à la salle communale de Missy le

2 janvier 2012 dès 11h00

Un repas suivra sur inscription (à charge des participants) pour ceux qui désirent y prendre part.

Inscriptions au : 079 332 23 61

Un repas de soutien sera organisé à la grande salle de Missy le

18 février 2012 dès 19h00

Inscriptions au : 079 375 28 69



Sapins de Noël

Les sapins de Noël seront offerts à la population et seront distribués à la déchetterie le

samedi 10 décembre 2011

de 10h00 à 12h00.



Dîner à la ferme

Bonjour à toutes et tous,

La TSR recherche des candidats potentiels pour l'émission qui va remplacer « Le Dîner à la ferme ».

L'émission permettra à plusieurs agriculteurs et un hôtelier amateur de monter leur auberge avec l'aide de professionnels de l'hôtellerie, de la gastronomie et du tourisme. Les candidats doivent avoir un projet concret à réaliser entre avril et août 2012.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires dans le document ci-joint.

Êtes-vous à la connaissance d'un projet d'auberge dans notre région qui réponde aux exigences citées dans le document ? Si c'est le cas, merci de nous tenir au courant.

Diffusion

L'émission remplace « Le Dîner à la ferme ». Les 8 épisodes de 52 minutes seront diffusés sur TSR1 en automne 2012, chaque vendredi à 20h10.

Concept

L'émission permet à plusieurs agriculteurs et un hôtelier amateur de monter leur auberge avec l'aide de professionnels de l'hôtellerie, de la gastronomie et du tourisme.

Les exploitations sont situées dans différentes régions de Suisse romande et reflètent la diversité du monde paysan actuel. L'une des auberges est un « Bed & breakfast » situé en milieu urbain.

Hébergement, restauration, vente directe de produits, activités et visites, tous les aspects du projet hôtelier sont abordés avec des spécialistes. Chaque participant devra se dépasser et entrer dans la peau d'un entrepreneur plein d'idées.

L'émission porte un regard original sur :

- La crise paysanne, à travers des agriculteurs tournés vers l'avenir et dotés d'un fort dynamisme et d'un esprit d'entreprise.
- Les enjeux liés à l'hôtellerie et au tourisme en Suisse, et plus particulièrement l'agritourisme, un phénomène qui se développe sous l'impulsion des citoyens amateurs de vacances écolo au grand air.

Les protagonistes de l'émission vont-ils concrétiser leur rêve d'auberge ? Les touristes seront-ils au rendez-vous ? Réponse à travers une saga inspirante, authentique et positive, qui permettra de tisser un lien inédit entre ville et campagne.

Au final, le gagnant de l'émission est désigné par le vote des téléspectateurs.

Episode 8 : finale

Emission spéciale avec tous les hôteliers et experts. Le présentateur/trice donne la parole à tous les protagonistes et revient sur les moments forts à travers des reportages, séquences inédites et bêtisiers. En fin d'émission, le présentateur/trice désigne le gagnant selon le vote du public.

Je monte mon auberge



Contacts TSR

Producteurs :

Carine Jaggi, journaliste et productrice TSR, 078 723 11 13

Jean-Christophe Liechti, journaliste et producteur indépendant, 079 570 14 75, jc@digital-dailies.com

Les Octogénaires 2011 de Chevroux

Madame Aline Bonny, née le 03.09.1917

Madame Yvette Garin, née le 07.08.1920

Monsieur Marcel Blaser, né le 13.12.1921

Madame Nelly Kraft, née le 10.04.1922

Madame Gilberte Cuany, née le 08.06.1922

Monsieur Roger Ruchti-Von Burg, né le 22.08.1922

Monsieur Adrien Fornerod, né le 29.10.1923

Madame Gisèle Bonny, née le 09.11.1923

Monsieur Roger Wolf, né le 20.03.1926

Madame Hanna Wolf, née le 02.06.1926

Monsieur André Cuany-Cottier, né le 02.08.1927

Monsieur Oscar Genoud, né le 04.12.1927

Monsieur Pierre Bonny-Mora, né le 01.03.1928

Madame Jacqueline Balzli, née le 19.04.1928

Madame Marthe Roselyne Bonny, née le 19.02.1930

Monsieur Hans-Ueli Gerber, né le 21.06.1930

Monsieur Rémy Mayor, né le 31.07.1930

Madame Nadia Gerber, née le 04.12.1930

Madame Ida Cuany, née le 14.12.1930

Monsieur Ivan Jaquier, né le 14.12.1931

Madame Laure Bonny-Hayoz, née le 21.12.1931

Concept énergétique

Première soirée d'information au sujet de l'énergie

Le 23 novembre dernier, une vingtaine de personnes ont participé à une première séance d'information sur l'énergie.

Le concept énergétique de la Commune de Chevroux a été présenté par la société Energybat Consulting, entreprise de Corcelles-près-Payerne, mandatée par la Municipalité pour cette réalisation.

Ce dernier va servir de fil rouge pour les années à venir. Il vise la mise en place de mesures très simples, peu onéreuses et rapidement exécutables (comme développer un Pedibus, le suivi énergétique des bâtiments communaux, etc.) et des actions plus complexes sur le long terme (assainissement progressif de l'éclairage public, contrôle du respect des normes des constructions en matière d'économie d'énergie, développement de la production d'électricité renouvelable, ...).

Ce sont en tout 17 actions (dans un catalogue en comptant une trentaine) qui ont été retenues par la municipalité et seront mises en place ces prochaines années.

Concept énergétique, suite

Monsieur Guillet, de la société Soleol SA, a ensuite répondu aux diverses questions de l'assemblée et présenté succinctement les résultats d'un sondage effectué cet été auprès des estivants. Il en ressort que ceux-ci sont intéressés et favorables aux développements de projets pour la production d'énergie renouvelable sur le territoire communal.

Lors de cette soirée, une nouvelle commission de l'énergie composée de Madame Nicole Ongari et de Messieurs Jean Cuany, Charles-Edouard Bonny et Sylvain Thévoz a été formée. Sa tâche sera d'épauler la Municipalité pour toute question relative à l'énergie touchant la Commune de Chevroux et d'informer la population principalement au niveau des économies d'énergie renouvelable.



Recrutement de jeunes pompiers

Le SDIS (Service de défense incendie et secours) de Res-sudens, corps des sapeurs-pompiers qui regroupe les vil-lages de Chevroux, Grandcour et Missy, recherche des pompiers volontaires et dynamiques.

Alors jeunes filles, jeunes gens, n'hésitez pas rejoindre nos rangs pour pratiquer une activité au service de tous.

Pour cela, deux conditions :

- ◆ Etre motivé (e)
- ◆ Avoir 18 ans révolus au moment du recrutement.

Le secrétariat communal de Chevroux attend vos inscrip-tions.



Coupe de bois de feu

Cet hiver, la Commune envisage d'organiser une coupe de bois de feu.

Afin de planifier celle-ci, en début d'année 2012, les personnes intéressées voudront bien s'adresser à notre Municipal,

M. Jacques Mayor, au **079 325 41 66**



Conseil général

La Municipalité a le plaisir d'informer la population que le dernier Conseil général 2011 aura lieu le

**lundi 12 décembre 2011
à 20h00**

à la salle du Conseil général

Factures personnelles

Les personnes qui ont des factures personnelles pour la Commune sont priées de les apporter à la Bourse communale d'ici au

vendredi 10 décembre 2011

dernier délai



Culte de Noël au temple de Chevroux

Nous sommes au regret d'informer les habitants qu'il n'y aura malheureusement pas de culte de Noël cette année au temple de Chevroux.

Néanmoins, un sapin de Noël sera dressé sur la place de l'église pour les personnes souhaitant s'y rendre et s'y recueillir.

La veillée de Noël aura lieu le 24 décembre 2011 à 22h00 à l'église de Ressudens, suivie d'une collation à la salle de paroisse de Grandcour dès 23h00.



Déblaiement de la neige

La Municipalité pense utile de rappeler aux automobilistes la teneur de l'article 20, alinéa 3 de l'Ordonnance fédérale sur les règles de la circulation:

- ▶ □ Les conducteurs de voitures automobiles ne laisseront pas leur véhicule sur des places de parc ou des voies publiques s'ils peuvent prévoir que l'enlèvement de la neige en serait gêné;
- ▶ □ La Municipalité décline toute responsabilité pour des dégâts qui pourraient être occasionnés à des véhicules par des engins de déneigements et de sablage ou par des amas de neige provoqués par le passage des chasse-neige.

Entretien des trottoirs et des entrées de propriétés

- ▶ □ Bien que plusieurs propriétaires déblaient la neige devant leur immeuble, nous rappelons que les propriétaires de bâtiments sont tenus de procéder à l'enlèvement immédiat de la neige ou de la glace amoncelée sur les trottoirs de leur propriété:
- ▶ □ pour ce qui est des entrées de propriétés privées, chacun est responsable de l'enlèvement de la neige et de la glace;
- ▶ □ toutefois, dans les deux cas ci-dessus, il est strictement interdit de déverser la neige sur la voie publique;
- ▶ □ pour le bien de tous, nous espérons que chacun se conformera de bonne grâce aux présentes prescriptions.

La Municipalité

Elagage des arbres et haies

La Municipalité rappelle l'obligation faite aux propriétaires fonciers et fermiers, de procéder à l'élagage des arbres et haies. Faute de quoi les responsables seront dénoncés et cette tâche sera exécutée d'office à leurs frais, selon l'article 15 du règlement d'application du 19 janvier 1994, de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes.

Emondage des haies:

- a) à la limite des propriétés;
- b) à une hauteur maximale de 60 centimètres lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 mètres dans les autres cas.

Elagage des arbres:

- a) au bord des chaussées, à 5 mètres de hauteur et à 1 mètre à l'extérieur;
- b) au bord des trottoirs, à 2.50 mètres de hauteur et à la limite de la propriété.

Les propriétaires de fonds sur lequel court un ruisseau, ou rive-rains d'un ruisseau, sont tenus de le nettoyer régulièrement afin que l'écoulement des eaux s'effectue sans difficulté.

Les dispositions de la loi à ce sujet sont applicables toute l'année.

Ces mesures sont également applicables aux propriétaires de parcelles forestières, en limite des chemins communaux.

L'Arbre des 7 ans

Un arbre, la vie ...

La Commune de Missy a organisé cette année l'Arbre des 7 ans.

Nos enfants sont donc allés planter l'arbre des 7 ans dans la forêt entre Missy et Grandcour.

Ils ont ainsi chacun donné la vie en plantant, avec leurs petites mains et surtout leur cœur pur d'enfant, un arbre dont ils pourront se souvenir avec fierté ...

Les enfants sont des cadeaux de la vie ... rien de plus naturel que ce soit eux qui plantent des arbres pour leur avenir et celui que nous devons leur assurer.

